

917.1
855gb

9.0

LA NOUVELLE-FRANCE

LE CANADA

ANCIENNE COLONIE FRANÇAISE

APPEL

AUX

CLASSES OUVRIÈRES

PARIS

GUSTAVE BOSSANGE

16, rue du 4 Septembre.

Agent du Gouvernement Canadien.

Agent de la Ligne Allan.

1872

cut

25

P 917.1

n 855 gb

LA NOUVELLE-FRANCE

LE CANADA

LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE D'ÉDITIONS

APPRENDRE

EN

CLASSES OUVRIÈRES

PARIS

ÉDITEUR GÉNÉRAL

11, RUE DE LA HARPE, 11

50
LA NOUVELLE-FRANCE.

LE CANADA

ANCIENNE COLONIE FRANÇAISE

APPEL

AUX

CLASSES OUVRIÈRES

RELIGION
SANT-SULPICE

PARIS

GUSTAVE BOSSANGE

16, rue du 4 Septembre.

Agent du Gouvernement Canadien,

Agent de la Ligne Allan.

1872

Cont

LE CANADA & L'ÉMIGRATION

La petite brochure que nous offrons au public s'adresse à tous ceux qui, par un motif quelconque, sont portés à tourner leurs regards vers le Nouveau-Monde pour y découvrir un pays où ils puissent améliorer leur état de fortune et assurer un avenir prospère à leurs enfants. Elle intéresse donc tout particulièrement les pères de famille, les jeunes gens, les ouvriers robustes et habiles, qui recherchent pour leur travail une rémunération élevée et bien méritée à côté d'une vie à bon marché, et les agriculteurs, qui aiment les biens au soleil, et dont l'unique ambition est de posséder de belles terres de rapport, en un mot, tous ceux auxquels l'idée d'émigrer trotte par la tête, parce qu'ils espèrent améliorer leur position par le travail et l'épargne, les deux seules sources intarissables de bien-être matériel.

Ceux qui se trouvent dans ces conditions tournent généralement leurs regards vers l'Amérique, et les États-Unis jouis-

sent du privilège de fixer tout d'abord leur attention. Nous n'avons pas l'intention de ravalier les avantages que la grande république offre à ceux qui parviennent à y trouver une place. Cependant il y a une réflexion que tous ceux qui ont des parents ou des amis dans cette partie du Nouveau-Monde pourront faire avec nous en s'appuyant sur les lettres et les nouvelles, qui leur arrivent de ces contrées lointaines, c'est qu'il faut des circonstances particulières pour y réussir. Un grand nombre d'émigrants n'y trouvent pas le bonheur qu'ils ont rêvé en Europe, soit que leurs espérances étaient exagérées, ou bien par suite d'obstacles inhérents au pays : concurrence croissant en proportion du degré d'immigration ; difficulté d'obtenir des terres avantageusement situées, suivant le plus ou moins grand nombre de demandes ; quelquefois même la *conscription*.

La présente brochure a pour but de diriger l'attention de ceux qui veulent émigrer vers un pays qui semble réunir de nombreux avantages, un pays encore peu connu, nouveau, plein de ressources, nullement couru, et par conséquent capable de leur offrir, en échange du travail intelligent qu'ils lui apportent, l'indépendance et l'aisance que se sont acquises tous ceux qui les ont précédés. *Ce pays, c'est le Canada.*

Beaucoup de lecteurs français n'en auront jamais entendu parler, et cependant le Canada est un pays qui a beaucoup de ressemblance avec l'Alsace. Il est traversé par un beau fleuve, plus important même que le Rhin ; il possède une foule de chutes d'eau, comme celles qui viennent des Vosges ; il est à peu près dans les mêmes conditions de climat, le sol est aussi fertile que celui de l'Alsace, et les produits en sont tout aussi variés et à peu de différences près les mêmes. En outre, c'est une ancienne colonie française, cédée à l'Angleterre il y a un siècle ; les habitants du bassin de Saint-Laurent sont tous encore français par leur langue, leurs mœurs, leur manière de penser, leur hospitalité et surtout leurs sympathies pour leur ancienne patrie. Les émigrants français sont donc sûrs d'y trouver un excellent accueil.

Et non-seulement ils seront bien reçus, mais ils y rencontreront aussi tous les avantages matériels qu'ils peuvent désirer, et pour le leur prouver nous leur citerons, avant

de leur décrire le pays, les dix raisons principales qu'un homme d'état très-estimé de la Confédération énumère pour décider les émigrants à s'y établir.

Ces raisons sont les suivantes :

1^o IL N'Y A PAS EN AMÉRIQUE DE PAYS PLUS
PROSPÈRE QUE LE CANADA.

Aisance des cultivateurs. — Les propriétaires y récoltent les plus belles moissons et en obtiennent les prix les plus rémunérateurs. Tout homme persévérant et laborieux y arrive facilement à l'aisance.

2^o LES RESSOURCES DU CANADA SONT PRESQUE
INÉPUISABLES.

Grandes ressources du pays. — Des millions d'hectares de bonnes terres labourables n'attendent que la mise en culture. On exporte des céréales, des bois précieux, du charbon, du fer, de l'or, du cuivre et bien d'autres minerais. La pêche et la chasse y sont libres et abondantes.

3^o LE CANADA OFFRE DE GRANDES FACILITÉS A
L'INDUSTRIE.

Production facile. Emplois nombreux. — Les chutes d'eau y sont nombreuses. Le bois, le charbon, le lin, le chanvre, la laine, bref, toutes les matières premières y sont à bas prix. L'ouvrier y trouve facilement du travail bien payé, et le patron qui possède un petit capital, de nombreux débouchés.

4^o LE CANADA EST UN PAYS SAIN.

Salubrité du pays. — Pas de fièvres intermittentes, comme dans bien d'autres contrées de l'Amérique. Un hiver qui n'est guère plus long que celui de beaucoup d'États de l'Union, et qui fortifie l'homme et fertilise la terre.

5° AU CANADA LES IMPÔTS SONT MINIMES.

Peu d'impôts. — On paie en moyenne, aux États-Unis, 109 fr. 50 c. par tête; au Canada, pas même 17 fr. 50 c. Les impôts ne sont pas directs.

6° ON VIT A BON MARCHÉ AU CANADA.

Bon marché des vivres, etc. — Les vivres, les habits, les loyers, le combustible, bref, tout ce qu'il faut pour la vie matérielle, coûte de 30 à 50 pour cent moins cher au Canada que dans d'autres contrées d'Amérique.

Par suite de la dépréciation du papier-monnaie et de la cherté de la vie, dans certaines contrées les salaires peuvent paraître plus élevés que ceux du Canada; ils ne le sont que nominalement.

L'artisan économisera plus facilement sur son salaire au Canada qu'ailleurs, parce qu'il peut y vivre moitié moins cher.

7° LE GOUVERNEMENT DU CANADA EST TRÈS-LIBÉRAL.

Pas de conscription. — Le colon y jouit de toutes les libertés civiles et religieuses. L'instruction y est gratuite, et la conscription n'y existe pas.

8° LE CANADA POSSÈDE D'EXCELLENTS MARCHÉS ET DES COMMUNICATIONS FLUVIALES ET ARTIFICIELLES TRÈS-FACILES.

C'est d'autant plus appréciable que dans bien des contrées dépourvues de ces avantages, les fermiers y sont tellement éloignés des marchés, que leur blé, orge, avoine, etc., sont presque sans valeur et servent quelquefois de combustible, parce qu'on ne peut les vendre.

Transports faciles. — Au Canada, au contraire, les chemins de fer, les rivières, les lacs, les canaux font de chaque village un marché, où l'on vend facilement et très-cher.

9° LE GOUVERNEMENT CANADIEN A ENTREPRIS DES TRAVAUX PUBLICS TRÈS-IMPORTANTES.

Demande d'ouvriers. — Les travaux demandent beaucoup d'ouvriers de tous métiers. Le moment est donc très-propice pour trouver de l'emploi, soit dans l'industrie, soit dans l'agriculture. C'est la véritable époque pour jeter les bases d'une prospérité future fondée sur la possession d'immeubles.

10° LE CANADA EST UN BEAU PAYS.

Partout de magnifiques paysages, des collines, des vallées, des lacs et des rivières. La nature a prodigué tous ses dons à cette charmante contrée.

Chasse et pêche libres. — Le gibier de toute espèce abonde dans les forêts et le poisson dans les rivières et dans les lacs. La chasse et la pêche y sont libres.

Voilà dix raisons bien fortes qui militent en faveur de cette émigration, et nous n'hésitons pas à dire et à redire à tous les ouvriers, agriculteurs et artisans dans la gêne : Allez au Canada ! La Confédération est en pleine prospérité. Nulle part sur le continent américain vous ne trouverez autant d'avantages. Ceux qui se décideront à s'y établir ne s'en repentiront certainement jamais.

Que ceux qui ne seraient pas encore convaincus, et ils seraient bien difficiles, s'ils ne l'étaient, veuillent bien lire les observations que nous leur présentons sur le Canada en général et sur six de ses provinces en particulier. Cette lecture, nous ne pouvons en douter, dissipera toutes les hésitations.

LE CANADA

Situation géographique. — La Confédération Canadienne s'étend depuis l'Atlantique à l'Est jusqu'au Pacifique à l'Ouest, et depuis les frontières des Etats-Unis au Sud, jusqu'à l'Océan Arctique au Nord.

Superficie. — Elle a une superficie d'un million de lieues carrées et comprend six provinces: Ontario, capitale Toronto; Québec, capitale Québec; Nouvelle-Ecosse, capitale Halifax; Nouveau-Brunswick, capitale Fredericton; Manitoba, capitale Fort-Garry; Nouvelle-Colombie, capitale Fort-Langley, et le territoire du Nord-Ouest.

Population. — Sur cette vaste étendue, à peu près aussi grande que l'Europe, vit une population de quatre millions cinq cent mille habitants, dont un million et demi sont d'origine française.

Montréal, la plus grande ville de la Confédération, sur le Saint-Laurent, a 107,225 habitants. Ottawa, le siège du gouvernement, est la capitale politique du pays.

Institutions politiques. — Le gouvernement général est confié à un Conseil privé, responsable aux chambres, à un Sénat et à une Assemblée législative. Chaque province est administrée par un Parlement particulier; elle se divise en départements, subdivisés en communes, dont chacune est dirigée par un maire et des conseillers municipaux. Tous ces pouvoirs sont électifs à l'exception du Sénat.

Pas d'impôts directs. — Le gouvernement ne perçoit aucun impôt direct; les droits d'entrée sur les marchandises importées et sur la fabrication des alcools couvrent amplement toutes ses dépenses.

Les habitants du Canada jouissent de la liberté politique et religieuse la plus entière, et des droits civils les plus étendus. L'instruction publique y est gratuite.

Concessions gratuites. — Les divers gouvernements de la Confédération offrent gratuitement, à chaque adulte de 18 ans au moins, un lot de 50 hectares de bonnes terres, à des conditions très-libérales. L'émigrant qui ne pourrait ou ne voudrait pas se consacrer aux travaux agricoles, peut trouver de l'occupation bien payée en abondance.

Travaux. — La construction du chemin de fer Intercolonial avec ses nombreux réseaux, l'ouverture des grandes voies de communication entre le lac Supérieur et la rivière Rouge, les canaux et bien d'autres grands travaux publics absorberont pendant longtemps encore tous les ouvriers arrivant au Canada.

Donc certitude d'un emploi constant et bien rémunéré dans un pays où la vie est à bon marché.

Les provinces qui offrent aujourd'hui tant d'avantages aux émigrants, sont donc celles de Québec, où domine l'élément français; celle d'Ontario, où l'élément anglais est prépondérant; celle de la Nouvelle-Ecosse, renommée pour ses vastes chantiers pour la construction des navires; celle du Nouveau-Brunswick, où plusieurs centaines de mille habitants français vivent dans les anciens établissements canadiens; enfin, celles de Manitoba, du Nord-Ouest et de la Nouvelle-Colombie, où les questions de l'immigration et de la colonisation doivent acquérir sous peu une importance sans précédent dans l'histoire de l'Amérique anglaise.

Nous allons décrire rapidement ces diverses provinces.

PROVINCE DE QUÉBEC.

Origine des habitants. — La majeure partie des habitants de cette province sont de race et d'origine françaises. Ce sont les descendants des colons qui ont quitté la France depuis 1608, date de la fondation de la première colonie à Québec, par Samuel de Champlain, jusqu'en 1763, date du traité de paix qui céda la Nouvelle-France à l'Angleterre.

Progression de la population. — En 1763, il y avait 70,000 colons; aujourd'hui il y en a quatorze fois autant, c'est-à-dire un million. Si l'on veut bien se rappeler que cette augmentation ne provient pas de l'émigration, mais de l'excès des naissances sur les décès, on trouvera dans ce fait une preuve de la vigueur de la race et de la salubrité du climat. L'élément catholique y prédomine.

Hospitalité canadienne. — L'émigrant qui choisira la province de Québec pour son pays d'adoption, sera donc accueilli par des *compatriotes*, demeurés fidèles à toutes les traditions de leur race et de leur langue. Il ne s'expatriera pour ainsi dire pas. En changeant de pays, il ne se trouvera pas isolé parmi des étrangers, mais entouré des anciens émigrés de la vieille patrie, qui l'accueilleront avec l'hospitalité la plus cordiale et lui prouveront combien le sentiment national est puissant et vital dans le cœur de tout Français.

C'est là un avantage immense. Toutes les classes de la société admettront l'émigrant comme un frère, et il n'aura pas, comme dans bien d'autres contrées de l'Amérique, à s'assimiler aux goûts et aux habitudes d'une autre race.

Catholiques et protestants, tous y rencontreront le même accueil favorable.

CLIMAT.

Il n'y a pas dans l'Amérique du Nord de climat plus sain que celui de la province de Québec. Les maladies chroniques et épidémiques y sont très-rares; la fièvre intermittente, si dangereuse pour les émigrants qui s'établissent dans d'autres contrées d'Amérique, y est totalement inconnue.

Été. — L'Été de Québec peut se comparer à celui de Toulouse, et la saison chaude de Montréal à celle de Marseille.

Hiver. — L'Hiver, dont on a du reste beaucoup exagéré la rigueur, convient parfaitement aux Européens. Ils préféreraient certainement le ciel clair et le froid fortifiant de l'hiver canadien aux pluies et aux brouillards qui règnent en Europe pendant la même saison. En outre, c'est l'époque des fêtes de famille, et comme en général les habitants sont très-hospitaliers, on s'y amuse avec beaucoup d'entrain. On se promène en traîneau, on patine, on se rend aux grands marchés; en un mot, on profite des neiges qui, loin de nuire aux communications, les facilitent.

Salubrité. — La salubrité du climat ressort du reste des tableaux comparatifs de mortalité dressés récemment. Au Canada il n'y a qu'un décès sur 98 habitants, tandis qu'aux Etats-Unis il y en a 1 sur 74, en Angleterre 1 sur 46, en France 1 sur 42, et en Allemagne 1 sur 40.

Tous les animaux s'y acclimatent facilement; presque tous les fruits d'Europe y arrivent à maturité et ne le cèdent ni en qualité, ni en quantité à ceux des pays les plus favorisés sous ce rapport.

SOL ET PRODUITS.

Produits agricoles. — Le sol de la province de Québec est extraordinairement fertile et susceptible d'une culture très-développée; les neiges lui donnent une fécondité, une vigueur, une force de végétation inconnues au même degré dans d'autres pays.

On y récolte en abondance des céréales, du foin, des herbage et des légumes. Le melon, la tomate, le blé de Turquie, le houblon, le tabac, le chanvre et le lin y abondent, comme dans chacune des autres provinces. Les fruits y sont délicieux; l'île de Montréal, dans le Saint-Laurent, vis-à-vis de la ville de même nom, est renommée pour ses excellentes « Pommes fameuses »; l'île d'Orléans, au-dessous de Québec, pour ses prunes.

AGRICULTURE ET FORÊTS.

Culture. — Les détails de la culture sont encore généralement négligés au Canada, l'horticulture et la sylviculture peu connues. Cela tient à une cause bien simple : les premiers colons avaient des champs trop vastes pour pouvoir songer à une exploitation perfectionnée du terrain. Qui trop embrasse mal étreint. Ce n'est que depuis une vingtaine d'années que ces cultivateurs négligents et dépensiers ont commencé à songer aux fumiers et aux règles ordinaires d'une bonne culture, et jusqu'aujourd'hui encore les purins se perdent presque entièrement.

Avis aux jardiniers, maraîchers, etc. — Avis donc aux jardiniers, maraîchers, pépiniéristes et en général à tous ceux qui savent profiter de tous les progrès de l'agriculture moderne : tailler les arbres, cultiver des légumes et utiliser convenablement les engrais. Ils ne pourront manquer de se faire dans quelques années une aisance inconnue au petit paysan ou à l'ouvrier européen. Jamais les besoins de la famille, ni l'éducation des enfants ne leur causeront de soucis matériels dans ce pays, où les mœurs sont si simples et la vie si bon marché.

Étendue des propriétés. — L'étendue moyenne des propriétés étant de 50 à 100 hectares, il y a là de l'occupation pour une nombreuse famille. On peut même dire que plus celle-ci sera grande et mieux elle vivra, vu que le travail de chacun y trouve une ample rémunération.

Forêts. — Le Canada est, sans contredit, le pays le plus boisé de la terre, et dans la seule province de Québec,

Betteraves. — La fabrication du sucre de betteraves n'a pas encore été essayée jusqu'à ce jour, et c'est uniquement par défaut de connaissance de cette industrie spéciale. Le gouvernement de Québec s'en occupe beaucoup et serait disposé à soutenir le premier fabricant qui parviendrait à établir une raffinerie de ce genre.

Industries agricoles. — La distillerie agricole, les féculeries, et en général les différentes industries qui se rattachent à l'agriculture, n'existent pas encore au Canada; les cultivateurs qui joindraient à l'expérience de ces branches un petit capital seraient sûrs de réussir et d'obtenir la protection du gouvernement.

Sucre d'érable. — Un produit particulier du pays, le sirop et le sucre d'érable, donne d'assez beaux profits aux cultivateurs; il y en a qui en vendent pour mille francs par an. La fabrication en est bien simple: il suffit de faire une entaille dans l'arbre au commencement du printemps, quand la sève monte, et de recueillir celle-ci pour la faire évaporer. Chaque arbre donne en moyenne deux livres de sucre par an, et ne souffre nullement des entailles qu'on y pratique.

Viande, beurre et fromage. — Le Canada exporte aux Etats-Unis et en Angleterre la viande, le fromage et le beurre qui ne se consomment pas dans le pays. Il offre toutes les facilités aux colons qui voudraient s'adonner à l'élevage du bétail, et ceux dont l'expérience en ces matières est grande, pourraient retirer de nombreux avantages dans les campagnes.

Petite culture. — Le paysan canadien ne connaît encore guère la culture du navet, de la carotte, et en général de tous les légumes qui servent à nourrir économiquement le bétail, et pourtant toutes ces plantes donnent des récoltes très-abondantes.

CHEMINS DE FER ET VOIES DE COMMUNICATION.

Les principaux chemins de fer de la province de Québec sont :

Le Grand-Tronc, 459 lieues, entre la rivière du Loup et l'extrémité occidentale de la province d'Ontario, où il se lie au système des Etats-Unis.

Le chemin International, 163 lieues, en cours de construction.

Différents chemins d'une longueur de 200 lieues.

Chemins à rails de bois. — Enfin, en construction sept grandes voies, à rails de bois, système norvégien, d'une longueur totale de 200 lieues.

Cela forme un total de 1,022 lieues, chiffre très-élevé pour un pays encore si nouveau.

Communications fluviales. — Outre ces voies artificielles, il y a le fleuve Saint-Laurent avec ses nombreux affluents, sillonnés par de nombreux bateaux à vapeur, qui transportent partout, à bas prix, passagers, produits et marchandises.

Postes, etc. — La poste et le télégraphe fonctionnent aussi vite et aussi régulièrement qu'en Europe.

INSTRUCTION ET ÉTABLISSEMENTS DE CHARITÉ.

Gratuité de l'instruction. — L'instruction primaire est gratuite ; il y avait, en 1865, plus de 3,468 écoles primaires, 374 écoles secondaires et 15 collèges supérieurs et professionnels. Le nombre de ces établissements s'est beaucoup accru depuis.

Bibliothèques, Journaux. — De nombreuses bibliothèques publiques renfermant un bon choix de livres français, allemands et anglais, se trouvent dans toutes les villes d'au moins 4,800 âmes ; 65 journaux politiques et littéraires,

la plupart en français, y répandent les nouvelles et y entretiennent l'opinion publique.

Hospices. — Enfin, 53 hospices et institutions charitables, recevant du gouvernement plus d'un million de francs par an, y soulagent, dans un esprit de tolérance absolue, les misères humaines.

COLONISATION.

Sociétés de colonisation. — En 1866, le Parlement de la province de Québec a autorisé, par une loi, la formation de Sociétés de colonisation pour venir en aide aux émigrants. 35 de ces Sociétés fonctionnent aujourd'hui régulièrement.

Leur but est d'activer l'établissement des colons sur les terres de la Couronne, d'attirer les émigrants, de les diriger vers les endroits qui leur auront été assignés et réservés, de leur fournir des graines et des semences, des provisions et des instruments d'agriculture, et de leur venir en aide par tous les moyens qu'elles jugeront à propos d'adopter.

Le gouvernement subventionne ces Sociétés.

TERRAINS OFFERTS PAR LE GOUVERNEMENT.

Terrains gratuits. — Le gouvernement offre gratuitement des lots de terrain de 50 hectares à tout adulte âgé au moins de dix-huit ans. Ces propriétés sont situées sur le parcours de huit grandes routes de colonisation.

Bois. — Les bois durs, tels que les noyers, chênes, mérisiers, ormes, érables, etc., abondent et peuvent fournir à l'ébénisterie, la parqueterie, etc., les plus beaux bois possibles. Les échantillons, envoyés aux expositions de Paris et de Londres, ont été beaucoup admirés et primés à bon droit. L'exploitation de ces richesses est encore à faire.

Le gouvernement facilite, en outre, aux colons qui désireraient se fixer dans les environs des grandes villes, l'achat

ou la location des terrains à des prix variés selon la situation.

PRIX DE DIVERSES DENRÉES, ETC., DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC.

Vivres.

Pain de 6 livres	de fr.	0 60	à fr.	0 75
Farine, la barrique de 100 kilos	»	25 00	»	30 00
Viande, la livre	»	0 30	»	0 40
Porc, »	»	0 40	»	0 60
Beurre salé, la livre.	»	0 75	»	1 00
» frais, »	»	0 95	»	1 20
Fromage, »	»	0 60	»	0 80
Sucre d'érable, »	»	0 30	»	0 50
Pommes de terre, les 40 litres	»	2 00	»	2 50
Pois, »	»	3 50	»	5 00
Avoine, »	»	2 00	»	2 50
Blé sarrasin, »	»	3 00	»	4 00
Oies, la pièce.	»	1 50	»	2 50
Dindons, »	»	2 50	»	5 00
Canards, »	»	1 50	»	2 50
Lait, le litre	»	0 20	»	0 25
Thé, la livre	»	3 00	»	5 00
Café, »	»	1 25	»	2 25
Sucre cassonade, la livre	»	0 40	»	0 50
Choux, la pièce.	»	0 20	»	0 40
Tomates, les 10 litres.	»	0 50	»	1 00
Carottes, navets, les 10 litres.	»	0 70	»	0 90
Panais, les 10 litres	»	0 70	»	0 90
Pommes, 10 »	»	0 60	»	1 50
» par barriques de 100 kilos.	»	6 25	»	25 00
Poires, les 10 litres.	»	1 25	»	3 00
Fraises, les 5 litres	»	2 00	»	2 40
Framboises, » 5 »	»	2 40	»	3 20
Groseilles, » 5 »	»	1 00	»	2 40
Cassis » 5 »	»	2 40	»	3 00
Cerises, » 5 »	»	2 40	»	3 00
Pêches, » 10 »	»	6 25	»	8 00
Lin, le mètre	»	1 00	»	1 25
Flanelle, »	»	2 50	»	3 00

et articles d'un usage domestique, et construire les maisons, les routes, les ponts, les canaux et les chemins de fer.

Avis aux émigrants. — Avis donc aux paysans, cultivateurs, garçons de ferme, bûcherons, hommes d'équipe, terrassiers, charpentiers, mécaniciens, maçons, plombiers, peintres, vitriers, tailleurs, cordonniers, ébénistes, ferblantiers et maréchaux-ferrants; la province d'Ontario leur offre de l'ouvrage et un bon salaire.

Bons salaires. — Les salaires sont à peu près les mêmes que dans la province de Québec. Ils s'élèvent en général au double de ceux qu'on obtient en Europe.

Mécaniciens, menuisiers, charpentiers. — Les mécaniciens, menuisiers et charpentiers trouveront facilement à y utiliser leurs capacités. Le simple cultivateur n'ayant pour tout capital que ses bras robustes, de la bonne volonté, du zèle et de la constance, arrivera à coup sûr à une position indépendante et sera propriétaire à son tour.

QUAND ON SE DIT QUE POUR JOUIR DE TOUS CES AVANTAGES LES CLASSES LABORIEUSES N'ONT QU'À FAIRE UN VOYAGE DE DIX À DOUZE JOURS, ON S'ÉTONNE QUE L'ÉMIGRATION VERS LE CANADA NE SOIT PAS DIX FOIS PLUS FORTE.

VILLES. — COMMERCE. — INDUSTRIE.

La province d'Ontario renferme vingt villes, de cinq à soixante mille habitants chacune, toutes très-industrielles.

Importations et exportations. — Les importations et exportations ont triplé dans l'espace de dix-huit ans; elles se montaient en 1870 à 250 millions. Le nombre des navires entrés et sortis s'élevait à la même époque à 18,000. Ces chiffres établissent d'une manière positive l'accroissement du commerce et de l'industrie.

Moteurs économiques. — L'abondance des cours

d'eau offre des moteurs très-économiques et favorise singulièrement l'industrie, qui produit du drap, de la toile, des vêtements, des étoffes de coton et de laine, du cuir, des meubles, des planches, de la quincaillerie, du savon, des machines à vapeur, des locomotives, des articles de bois et des instruments d'agriculture.

TERRAINS GRATUITS.

Concessions gratuites. — Le gouvernement offre dans huit districts de la province à tout adulte de 18 ans au moins, une terre de 50 hectares à des conditions très-libérales. Ces huit districts sont subdivisés en 53 communes, qui comprennent chacune de 25 à 30 mille hectares de terres.

Le gouvernement est tout prêt à créer de nouveaux centres de colonisation, si le besoin s'en faisait sentir.

Fertilité du sol. — Cette province est d'une fertilité extraordinaire, et bien supérieure à celle d'autres Etats de l'Amérique. Les produits en sont plus riches et plus variés. Ce sont : le blé, l'avoine, l'orge, le seigle, le sarrasin, le blé de Turquie, les pommes de terre, les navets, les betteraves, les carottes, le houblon, le chanvre, le lin, le tabac, le sucre d'érable, etc.

Le blé d'Ontario a obtenu le premier prix à l'Exposition universelle de Paris en 1867.

De plus, la province a produit en 1870 12 millions et demi de litres de cidre, 2 millions et demi de kilogrammes de laine, 23 millions de kilogrammes de beurre et près de 2 millions de kilogrammes de fromage.

Valeur des propriétés. — Les propriétés agricoles d'Ontario valent aujourd'hui plus de 2 milliards de francs et produisent par an pour plus d'un milliard de marchandises. On évalue la valeur du bétail à 375 millions de francs. Ces chiffres sont assez éloquents et se passent de commentaire.

MINES.

Métaux. — Les richesses minérales de la province d'On-

tario sont énormes. On y trouve en abondance le fer, le cuivre, le plomb, la plombagine, l'antimoine, l'arsenic, le manganèse, le gypse, le mica, etc.

Or. — L'or n'y existe qu'en petite quantité.

Pétrole. — Le pétrole, en revanche, y jaillit de 300 sources, qui produisent quelques mille barils par jour. Les usines qui préparent cette essence pour le commerce, emploient beaucoup d'ouvriers et les paient fort bien.

Sel. — Quinze grandes sources salines produisent par jour mille barils de sel d'une pureté parfaite; ce produit a obtenu la médaille d'or à l'Exposition universelle en 1867.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX.

Nous n'avons pas besoin de nous étendre davantage sur les institutions que nous avons déjà décrites, en parlant de la province de Québec. Elles sont, sinon identiques, du moins semblables et tout aussi développées.

Instruction gratuite. — L'instruction primaire est gratuite et obligatoire pour tous les enfants âgés de sept à douze ans. En 1869, il y avait 4,524 écoles fréquentées par 432,430 élèves des deux sexes, et dont 4,131 étaient absolument gratuites; en outre, 401 écoles supérieures étaient fréquentées par 6,608 élèves destinés aux professions libérales.

Journaux. — A la même époque, on publiait dans la province 222 journaux, dont 24 quotidiens et plusieurs rédigés en français et en allemand.

Chemins de fer. — On y compte aujourd'hui 600 lieues de chemins de fer en pleine exploitation et 9 lignes projetées ou en voie de construction; le transport des personnes et des marchandises se fait dans d'excellentes conditions.

Poste. — La Poste et le Télégraphe fonctionnent avec la plus grande régularité.

Caisses d'épargne. — Aux bureaux de Poste le gouvernement a annexé des Caisses d'épargne, qui allouent de 4 à 5 0/0 d'intérêts aux dépôts.

PROVINCE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE

Situation géographique. — Cette province forme une grande presqu'île, située à l'Est du Nouveau-Brunswick, dont elle est séparée par un isthme. Elle est donc essentiellement maritime et possède comme telle de vastes chantiers pour la construction des vaisseaux; les navires qu'on y construit lui font dans le monde entier une réputation bien méritée.

Chef-lieu. — Le siège du gouvernement est à Halifax, port de mer sur l'Atlantique; c'est une ville de 57,000 habitants. Les paquebots de la ligne Allan, venant directement de Liverpool, s'y arrêtent tous les quinze jours.

Cette province offre des ressources immenses à tout ouvrier ou agriculteur qui ne craint pas un travail persévérant.

Pêche. — La pêche y est très-abondante et d'immenses bancs d'huîtres fournissent à l'exportation des cargaisons d'une grande valeur. Dans le Canada entier on en vend de très-fraîches à des prix minimes; elles sont beaucoup meilleures que celles de l'Europe.

Houillères. — L'exploitation des houillères de la presqu'île a pris dans les derniers temps un grand développement; en 1870 elles occupaient deux mille ouvriers et produisirent 514,752 tonnes de charbon.

Or. — Environ 500 personnes travaillent dans les mines d'or, qui rendirent en 1870 plus d'un demi-million de francs.

Population. — La population est de 387,000 habitants; l'élément anglais y prédomine.

PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK.

Situation géographique. — La province du Nouveau-Brunswick est située entre la Nouvelle-Ecosse, la province de Québec et l'État du Maine. Elle est plus grande que la Hollande et la Belgique réunies et forme une étendue égale à peu près aux deux tiers de celle de l'Angleterre.

Aspect du pays. — La côte est très-accidentée et forme de nombreuses baies, où débouchent un grand nombre de fleuves navigables. Le pays est plat et légèrement ondulé; les plus hautes collines sont celles qui s'élèvent vers la frontière de la province de Québec; elles atteignent de 500 à 800 pieds, et sont toutes couronnées de forêts et séparées les unes des autres par des vallées fertiles.

Division du territoire. — Le Nouveau-Brunswick est divisé en quatorze comtés, diversement peuplés selon leur situation. La moyenne des terrains concédés dépasse un peu la moitié de toute la superficie de la province: le gouvernement tient à la disposition des colons l'autre moitié.

Chef-lieu. — Fredericton, dans le comté de York, est le chef-lieu de la province. C'est une ville de 6,500 habitants; elle est située sur le fleuve Saint-John et communique par de grands bateaux à vapeur avec le port de Saint-John à l'embouchure du fleuve.

Climat. — Le climat du Nouveau-Brunswick est excessivement sain. L'été y est plus chaud et l'hiver plus froid qu'en Angleterre, mais le thermomètre ne descend au-dessous

de zéro que pendant vingt jours en moyenne, et rarement pendant plus de quatre jours de suite. Le temps est en général plus constant qu'en Angleterre, et la pluie n'y empêche pas si souvent les travaux des champs.

Fertilité du sol. — Le sol est excessivement fertile et pourrait nourrir une population de cinq à six millions d'habitants. D'après des tableaux très-exacts, dressés par le professeur Johnston, le sol du Nouveau-Brunswick produit par arpent en moyenne un plus grand nombre de boisseaux de froment, d'orge, d'avoine, de seigle, de sarrasin, de blé de Turquie, de pommes de terre et de betteraves, que celui de New-York et de l'Ohio, deux des plus beaux Etats de l'Union; en outre, le poids moyen de ces denrées est supérieur.

Pêche. — La pêche en pleine mer et la pêche fluviale des provinces maritimes du Canada, sont plus productives que toutes les autres de l'Amérique, et approvisionnent les marchés de l'Union, des Indes Occidentales et de l'Amérique du Sud. On pêche en vue des côtes du Nouveau-Brunswick les plus beaux poissons de mer, tels que saumons, morues, maquereaux, harengs et aloses; la truite et le saumon d'eau douce abondent dans les rivières.

Mines. — La houille, l'antimoine, le cuivre, le fer, le manganèse forment les principales richesses minérales du pays.

Chantiers. — Mais ce qui donne une importance capitale au Nouveau-Brunswick, ce sont ses chantiers. De tout temps cette province, située sur le bord de la mer et possédant d'immenses forêts du plus beau bois de construction s'est occupée, avant tout, d'architecture navale, et il n'y a pas de port au monde où ses navires ne soient connus avantageusement; leur solidité, leur durée, leur élégance, leur parfait achèvement leur assurent partout le premier rang. Grâce au développement de cette industrie *le Canada est aujourd'hui, commercialement parlant, la quatrième puissance maritime du monde*; elle doit ce rang à ses deux provinces maritimes: le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Ecosse. Le tonnage de France est de 1,042,811 tonnes, celui du Canada de 899,096 tonnes.

Travail. — L'émigrant trouvera facilement de l'occupa-

tion dans l'industrie et dans les nombreux établissements qui fabriquent des tissus de laine et de coton, du cuir, des meubles, des voitures, des douves, des ustensiles de bois, etc. Des milliers de personnes y sont occupées directement ou indirectement. L'agriculture, la construction des chemins de fer et surtout les chantiers assurent du travail à tout le monde.

Chemins de fer. — On compte aujourd'hui dans le Nouveau-Brunswick 130,000 lieues de chemin de fer en pleine exploitation, et 120,000 lieues en voie de construction.

Le Gouvernement du Canada dépense pour la construction du grand chemin de fer intercolonial, dont 70,000 lieues traversent la partie orientale du Nouveau-Brunswick, une somme de quatre-vingts millions de francs environ.

OFFRE
de la Compagnie du chemin de fer de
Frédéricton à la Rivière-du-Loup
sur le Saint-Laurent.

Avis très-important. — Par suite d'une convention avec le gouvernement, dont elle reçoit une subvention, cette Compagnie est à même d'offrir à tout émigrant du travail continu pendant trois ans, à 5 fr. 50 c. par jour, et de plus, trente acres d'excellent terrain labourable pour une année, soixante acres pour deux années et 100 acres pour trois années de service; ces concessions faites aux ouvriers, qui s'engagent pour un, deux ou trois ans, sont absolument gratuites.

Trajet. — Le trajet de France, via Havre ou Anvers, au Nouveau-Brunswick, se fait en dix ou douze jours.

PROVINCES DE MANITOBA DU NORD-OUEST

ET

DE LA NOUVELLE-COLOMBIE

Situation. — Ces immenses possessions, connues sous le nom général de Territoire du Nord-Ouest, offrent aux colons des ressources presque inépuisables.

Colonies. — La province de Manitoba renferme deux colonies, celle de la Rivière-Rouge et celle du Portage, avec 17,000 habitants.

Voyage. — On peut se rendre en deux jours et demi ou trois jours au premier de ces établissements, en partant du lac Supérieur et en se servant des vapeurs et des diligences qui parcourent ce trajet. La route du lac Supérieur est préférable à celle qui traverse le Minnesota; d'abord elle est plus courte de 150 lieues, et puis le voyage se fait en grande partie par eau.

Réception du colon. — A son arrivée l'émigrant est reçu dans l'établissement de Fort-Garry et y trouve en général un emploi tellement bien rémunéré, qu'au bout d'un an il peut travailler pour son propre compte. Il cultive alors les terres acquises, ce qui est facile dans ce pays de prairie, immédiatement apte à la culture et ne présentant aucun des inconvénients des régions boisées, où les squatters passent plusieurs années à abattre les arbres et à extirper les souches.

Le bois du reste ne manque pas pour les besoins immé-

colons contre les revers de fortune, une loi déclare que les terres concédées aux émigrants ne pourront être grevées d'aucune hypothèque, ni vendues par décret judiciaire pour aucune dette antérieure au jour de la concession.

A partir de l'occupation d'un lot et pendant les dix années qui suivent l'octroi des lettres patentes, les effets, meubles, outils et autres objets indispensables au colon sont exempts de saisie.

CONCLUSION.

Avec les avantages que nous venons de décrire et les vastes ressources que nous avons énumérées, la Confédération Canadienne peut, sans fausse présomption, aspirer à jouer un rôle important dans le nouveau monde.

Elle a pour elle les avantages de la navigation maritime et d'une navigation intérieure sans rivale sur le continent américain. Ses grandes richesses agricoles et minérales doivent donc nécessairement se développer avec rapidité.

La population y doit sa vigueur au croisement des races. Le mélange du sang français et anglo-saxon y a produit d'excellents résultats. Les Canadiens forment déjà maintenant un des éléments les plus solides de la grande famille américaine : aussi invitent-ils avec confiance les émigrants européens à venir partager leurs destinées.

Les nombreux succès des Canadiens aux expositions universelles de Paris et de Londres sont là pour affirmer que nous n'avons pas exagéré la fertilité du sol, la richesse des produits agricoles et l'importance croissante de l'industrie.

L'émigrant énergique et persévérant ne peut manquer de se créer en quelques années une existence très-aisée en tirant parti de toutes ces ressources.

Ils étaient tous plus ou moins pauvres à leur arrivée, les dix mille colons qui ont commencé à s'établir dans le Bas-Canada, et cependant ils ont réussi, malgré les luttes constantes avec les sauvages, malgré les guerres cruelles, à la suite desquelles ils passèrent de la couronne de France à celle d'Angleterre, et les voilà, ces descendants des premiers Français, après deux siècles, solidement établis, formant une

population de plus d'un million et jouissant d'une aisance matérielle très-grande, protégés par les institutions politiques les plus libérales et par des institutions municipales éminemment utiles.

Ce que ces premiers colons ont fait, d'autres peuvent le faire encore et avec beaucoup plus de facilité, car la voie leur est toute tracée; le champ à exploiter est toujours encore vaste et le gouvernement leur donne tout son appui.

En route donc, vous tous qui prétendez émigrer, vous avez toutes les qualités pour réussir dans un pays où d'autres Français ont trouvé la prospérité il y a plus de deux siècles. Vous êtes robustes, intelligents, assidus au travail; vous êtes bons agriculteurs, excellents industriels, ouvriers recherchés. Vous parlez la langue de plus d'un million de Canadiens qui vous recevront à bras ouverts. Vous possédez tous les éléments de succès : profitez-en et l'avenir récompensera surabondamment vos travaux.

VOYAGE.

Le trajet de France au Canada est facile et peu coûteux.

Durée. — *Il faut douze jours pour aller de Paris au Canada.*

Coût. — *Ce voyage est peu dispendieux; le prix varie suivant la fréquence des départs, etc., etc.*

Ligne Allan. — La *Ligne Allan*, connue également sous le nom de *Montreal Ocean Steamship Company*, ou *Ligne Canadienne*, chargée par le Gouvernement Canadien du transport des malles, correspondant avec les chemins de fer du Canada, offre de grands avantages aux émigrants.

Agence à Paris. — Son agent à Paris, M. GUSTAVE BOSSANGE, 16, rue du Quatre-Septembre (près de la Bourse), est autorisé à donner des billets pour le parcours total, et est prêt à fournir tous les renseignements qui pourraient être désirés.

Agent à Anvers. — M. RICHARD BERNS, 32, Marché-aux-Chevaux.

Voici quelques informations que le passager lira avec intérêt :

Les paquebots à vapeur de la Ligne Allan sont en fer, à machine double; ils ont été construits dans les chantiers renommés de la Clyde. En voici la liste :

	Tonneaux.	Chevaux.	En construction.
POLYNESIAN.....	4.000	600	—
CIRCASSIAN.....	4.000	600	—
SARMATIAN.....	4.000	600	Capt. T. Wylie.
SCANDINAVIAN.....	3.000	550	— Ballantine.
PRUSSIAN.....	3.000	550	— Dutton.
AUSTRIAN.....	2.700	550	— Brown.
NESTORIAN.....	2.700	550	— Aird.
MORAVIAN.....	2.650	500	— Graham.
PERUVIAN.....	2.600	550	— Smith.
HIBERNIAN.....	3.000	550	— Watts.
NOVA SCOTIAN.....	2.500	500	— Richardson.
NORTH-AMERICAN...	2.500	500	— Miller.
EUROPEAN.....	2.000	400	— Bouchette.
CASPIAN.....	3.000	550	— Ritchie.
CORINTHIAN.....	2.000	400	— E. Scott.
GERMANY.....	4.000	500	— Trocks.
ST. DAVID.....	2.000	250	— J. Scott.
ST. ANDREW.....	2.000	250	— H. Wylie.
ST. PATRICK.....	1.500	200	— Stephen.
OTTAWA.....	2.000	400	— Archer.
NORWAY.....	1.350	200	— Mylius.
SWEDEN.....	1.320	200	— Mc Kensie.

Départs semi-hebdomadaires. — Tous les mardis et jeudis, un de ces navires quitte Liverpool pour Londonderry (Irlande), où il prend des passagers et les dernières malles; il en repart le lendemain vers six heures du soir pour Québec et Montréal pendant la belle saison, de la mi-

avril au commencement de novembre; pour Portland dans l'Etat du Maine aux Etats-Unis en hiver.

Correspondance avec les chemins de fer. — A Québec et à Montréal, ainsi qu'à Portland, ces paquebots correspondent avec le chemin de fer du Grand-Tronc et forment, par conséquent, une ligne non interrompue et directe de l'Europe au Canada et aux Etats-Unis.

Durée du passage. — En 1870, les traversées ont été en moyenne de neuf jours et demi de Liverpool à Québec et de onze jours et demi de Liverpool à Portland.

Bagages. — Le bagage des passagers est transporté du navire au chemin de fer et jusqu'à la fin du parcours aux frais de la Compagnie.

Interprètes. — Il y a des interprètes à bord des navires et sur les convois de chemin de fer transportant des émigrants.

Distance de Liverpool. — Le port de Québec n'est qu'à 2,649 milles géographiques de Liverpool, en passant par le détroit de Belle-Ile, et à 2,808 milles par le Cap de Raze (Cape Race), tandis que Boston en est à 2,895 milles et New-York à 3,095.

Dès l'instant où l'on entre dans les eaux du Saint-Laurent, la navigation n'offre plus les mêmes dangers qu'en pleine mer, et de Belle-Ile à Québec il y a 826 milles de cette navigation, ce qui réduit la traversée de mer à 2,000 milles, soit un tiers de moins que viâ New-York.

Arrivée à Québec. — Une fois rendu à Québec, l'émigrant se trouve au cœur du continent et peut de là se diriger par chemin de fer vers n'importe quel point du Canada ou de l'Ouest; le Gouvernement Canadien le loge et le nourrit jusqu'à ce qu'il lui ait trouvé de l'emploi et le transporte gratuitement au point où il a du travail. L'émigrant, à son arrivée à Québec, est protégé par des agents du Gouvernement Canadien contre toute exaction et reçoit tous les renseignements dont il a besoin.

Paris à Liverpool viâ le Havre. — De Paris on peut se rendre à Liverpool, port d'embarquement, par la voie du Havre.

Les départs des bateaux à vapeur du Havre pour Liverpool ont lieu le mardi et le vendredi ; il faut partir de Paris la veille.

Les émigrants sont nourris à bord, et pendant leur séjour à Liverpool, jusqu'au moment de leur départ ; ils sont également logés aux frais de la Compagnie.

Bagages. — Chaque passager adulte de troisième classe a droit à dix pieds cubes de bagages.

Nourriture. — Les passagers de troisième classe reçoivent tous les jours une nourriture saine et abondante.

Repas. — Le DÉJEUNER, servi à 6 heures, se compose de : Thé ou café, avec du pain frais et du beurre, ou du biscuit et du beurre.

Le DINER, à 1 heure, comprend : Soupe, bœuf, porc ou poisson, et pommes de terre ; le dimanche, un plat de dessert en plus.

Le SOUPER, à 6 heures : Thé, sucre, pain frais ou biscuit et beurre.

Ces vivres sont distribués à discrétion, et préparés avec soin par les cuisiniers du navire.

Ustensiles à acheter. — Chaque passager émigrant doit être muni d'une assiette en métal, d'une fourchette, d'une cuiller, d'un couteau, d'un gobelet, d'un bidon, d'un matelas, d'une couverture, etc. ; le tout peut s'acheter au Havre ou à Anvers pour le prix de 10 francs.

Médecin. — Un médecin expérimenté est attaché à chaque navire ; ses soins sont gratuits.

Monnaie. — Le cours monétaire du Canada est en piastres et centins.

La piastre canadienne, de même que le dollar américain, est composée de cent parties appelées centins (cents) ; elle vaut en monnaie de France environ cinquante-sept centimes.

SANT-SUPPÉE

Le franc de France vaut dix-huit centins et demi en monnaie canadienne, et la pièce de cinq francs, quatre-vingt-douze centins et demi.

Dans la partie ouest de la province, et en particulier dans le district de Montréal, la population des campagnes a conservé l'ancien cours tournois, la livre ou franc de vingt sols.

La pistole, la piastre française (ancien écu de six livres, valant six livres douze sols au Canada), et l'écu français de trois livres y sont encore d'un usage journalier. Dans les campagnes du district de Québec on n'a conservé de l'ancien cours que la piastre et l'écu français, mais on y retrouve encore le minot et le poids français.

Traites sur le Canada. — Afin de ne pas s'exposer à subir de perte sur les valeurs qu'ils emportent avec eux, les émigrants feraient sagement de les convertir en monnaie anglaise avant de s'embarquer pour le Canada, ou, ce qui serait préférable et leur éviterait tout risque, de les échanger contre une traite, payable au Canada, qu'ils pourront facilement se procurer en s'adressant à M. GUSTAVE BOSSANGE, agent à Paris de la Banque de Québec, 16, rue du Quatre-Septembre (près de la Bourse).

M. G. BOSSANGE, ainsi que M. RICHARD BERNS, est chargé par le gouvernement de la province de Québec de la distribution d'une brochure, avec carte, intitulée : « La Province de Québec et l'Émigration européenne. » Il se fera un devoir de donner tous les renseignements désirables sur le Canada.

AGENTS DE M. G. BOSSANGE

FRANCE.

- ALBERTVILLE (SAVOIE), M. J. Hodoyer, Imprimeur.
AMIENS (SOMME), Anatole Dault, rue Neuve, 3.
AUDINCOURT (DOUBS), Jules Masson.
BELFORT (HAUT-RHIN), J.-B. Devantoy, Commissionnaire,
faubourg des Ancêtres.
CHAMBÉRY (SAVOIE), Joseph d'Albane, place St-Léger, 13.
CHAUMONT (HAUTE-MARNE), Maillot Joly, rue de Choignes, 2.
DOUAI (NORD), Charles Bressolle, Libraire et Placeur, rue
St-Jacques, 3.
EPERNAY (MARNE), A. Granet, Passage du Jard, 8.
ÉPINAL (VOSGES), Sibille, Agent d'Assurance, rue du Palais-
de-Justice, 8.
LURE (HAUTE-SAÔNE), E. Gozé, Agent d'Assurance.
LUNÉVILLE (MEURTHE), Charles Beyer, rue de Lorraine, 39.
MONTBÉLIARD (DOUBS), Henri Gatschon, Agent d'Assurance,
rue de Belfort.
NANCY (MEURTHE), Noël et Samson, rue de la Poisson-
nerie, 22.
NOGENT (HAUTE-MARNE), Gustave-Adolphe Boetscher, maison
veuve Huguet.
REMIREMONT (VOSGES), Louis Weinbrenner, Agent d'Af-
faires, rue de la Xavée.
SAINT-DIÉ (VOSGES), Eugène Charier, Agent d'Assurance,
rue Stanislas, 7.
SAINT-ETIENNE, G. Paliard, rue Saint-Louis, 7.
SAINT-JULIEN (HAUTE-SAVOIE), A. Révillard, Agent d'Assu-
rance.
VESOUL (HAUTE-SAÔNE), A. Migeon, Agent Général d'Assu-
rance, place du Jardinage, 24.

ALSACE-LORRAINE. — SUISSE. — ITALIE.

- METZ, Gutzwiller, rue des Clercs, n° 5.
MULHOUSE, Théodore Zumstein, faubourg de Colmar, 6.
STRASBOURG, C. E. Ehrmann, rue du Noyer.
THANN, Lang, Aubergiste, place de l'Eglise.
WISSEMBOURG, Boell, Grande-Rue.
BALE, J. Baumgartner, Centralbahnplatz.
GÈNES, Bertoglio et C^e, Expéditeurs.